



L'Indépendant, 21/04/23

Fédération de pêche : développer des projets

L'assemblée générale de la Fédération de pêche de protection du milieu aquatique des P.-O. s'est tenue dernièrement. À cette occasion, le président Sébastien Delmas a salué l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (Aappma) de Formiguères pour l'organisation de ce temps fort.

Il a rappelé son souhait de porter des projets, d'oser investir de manière réfléchie et avec l'appui des partenaires.

Le budget prévisionnel 2023 a été présenté et validé. Il a été rappelé l'importance de la vie associative locale des Aappma et de bénéficier de locaux pour conserver un lieu de rencontre et d'échange. Le conseil d'administration de la fédération a décidé d'attribuer une aide aux Aappma qui ont ou qui se procureraient un local.

Il a été décidé l'embauche en CDD d'un nouveau garde-pêche sur la partie plaine et le renfort d'apprentis pour le pôle animation et technique.

Sur le volet statutaire, l'expert-comptable a présenté le bilan financier 2022 et le trésorier, Bernard Lopez, a fait le détail des produits et des charges.

Le secrétaire général, Benjamin Domenech, a exposé le rôle des élus de la fédération pour représenter les pêcheurs et la protection des milieux aquatiques dans des instances représentatives pour permettre le développement de projets et assurer son rôle de gouvernance.

Le directeur Olivier Baudier a clôturé ces échanges avec une présentation des actions phares de l'année 2022.

Les élus, partenaires et services de la préfecture ont ensuite pris la parole pour rappeler leurs relations avec la Fédération et évoquer la situation de sécheresse, ainsi que l'importance de travailler en concertation entre les différents acteurs de l'eau.